

PIÈCE JOINTE 1 DE L'ANNEXE A

SPÉCIFICATIONS DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN

1. Notes générales

À moins d'indication contraire, l'entrepreneur doit :

- a) En cas où d'autres matériaux sont à installer pour construire ou agrémenter des structures, tous les poteaux de support doivent être enfoncés à une profondeur minimale de 1 mètre (système impérial 3' approx.) et doivent être solidifiés en faisant geler la base avec de l'eau et de la neige mouillée;
- b) Coordonner le soufflage de la neige requise aux endroits voulus pour les structures de glisses et les sculptures tridimensionnelles avec le support des opérateurs de la machinerie appartenant au coproducteur;
- c) S'assurer que toutes les structures de glisse sont construites de manière à décourager le public de grimper sur les parties dangereuses (les murs extérieurs de la glissade);
- d) Le dessus des structures et/ou des glissoires doivent être aplanies dans la mesure du possible (élimination de bosses et boules de neige) pour augmenter la sécurité et l'esthétique;
- e) Les corridors de glisses doivent être assez larges pour permettre à une dameuse ou autre machinerie d'y accéder pour effectuer l'entretien. Largeur minimum de 3 mètres (système impérial 9' approx.)
- f) Construire chacun des corridors de glisse dotés de bordures/murets de protection en neige pour assurer la sécurité des utilisateurs;
- g) Maintenir toutes les rampes d'accès et aires de sortie des glissoires de façon à assurer le déplacement des utilisateurs le plus sécuritairement possible.
- h) Au besoin, aider l'autorité technique de PCH à aplanir et/ou déneiger des zones, chemins pour la circulation des véhicules et/ou pour la programmation. Ces endroits doivent être libérés des excès de neige et grattés pour réduire la possibilité de dérapage. Un minimum de 15 cm (système impérial 6" approx.) de neige doit rester au sol.
- i) Déneiger, à l'aide de machinerie, la surface de la zone pour la tente du Refuge, d'une superficie de 18 mètres x 27 mètres (système impérial 60' x 90' approx.).

2. Description des structures et sculptures

L'emplacement et les dimensions sont exposés ci-dessous à titre de référence dans le but d'évaluer les travaux à effectuer. Les glissoires pourraient changer d'endroit précis à l'intérieur du parc et leurs dimensions pourraient varier en raison du changement de thème annuel, les quantités de neige et/ou les conditions climatiques.

2.1 Structures de glisse

Le site compte traditionnellement une moyenne de 15 corridors de glisse répartie sur trois (3) à quatre (4) structures. Le nombre final de structures sera confirmé à l'automne de chaque année.

2.1.1 Spécifications générales pour l'ensemble des structures de glisse

L'autorité technique de PCH établira les spécifications selon le design de la structure de glisse. Chaque structure de glisse est indépendante, mais doit respecter les normes de sécurité suivantes :

- Corridors de glisse :
 1. Doit être la largeur de la dameuse
- Murs extérieurs :

Les murs extérieurs peuvent varier selon la grandeur et la hauteur et s'il y a une sculpture, style bas-relief, sur celle-ci.

 1. Hauteur maximale : aucune
 2. Hauteur minimale : 2 mètres (système impérial 6' approx.) de hauteur au bas de la structure
 3. Largeur maximale : 4 mètres (système impérial 12' approx.) d'épaisseur
 4. Largeur minimale : 2 mètres (système impérial 6' approx.) d'épaisseur

- Muret intérieur :
Les murets intérieurs offrent à l'utilisateur la protection de part et d'autres des corridors de glisse. Ces spécifications doivent être à partir du plateau de départ jusqu'à l'arrivée au muret d'arrêt :
 1. Hauteur maximale : 1.21 mètre (système impérial 4' approx.)
 2. Hauteur minimale : 0.60 mètre (système impérial 2' approx.)
 3. Largeur totale : 0.60 mètre (système impérial 2' approx.) d'épaisseur
- Le plateau de ralentissement :
 1. Doit être la même largeur que la structure de glisse
 2. Doit être plat et avoir un minimum de 20 mètres (système impérial 65' approx.)
 3. Doit avoir une fin et un dos abrupt pour éviter le tube de passer par-dessus bord
 4. Doit avoir des murets intérieur et aux extrémités afin de sécuriser le glisseur. Il est essentiel afin de ralentir le tube
- Muret d'arrêt (au bout de la glissade) :
 1. Hauteur minimale : 1 mètre (système impérial 3' approx.)
 2. Doit être carré et non en pente
 3. Doit être conçu afin que l'autorité technique de PCH puisse y placer un matelas de sécurité de forme rectangulaire
- Sortie :
 1. Doit être à chaque extrémité au bas de la structure
 2. Doit être la largeur de la dameuse

2.1.2 Chinook - glissoire centrale 120 mètres x 40 mètres (système impérial 400' x 130' approx.)

- Cette glissoire est prioritaire dans la construction des structures.
- Une glissoire principale dans le secteur central du parc qui est habituellement la plus longue (utilisation de la pente naturelle)
- Elle est constituée de 6 corridors de glisses et d'une rampe d'accès afin d'arriver au plateau de départ
- Elle est constituée d'un départ très abrupt pour donner de la vitesse avec un plateau minimum de 30 mètres (système impérial 100' approx.) et suivi d'une rampe de ralentissement.

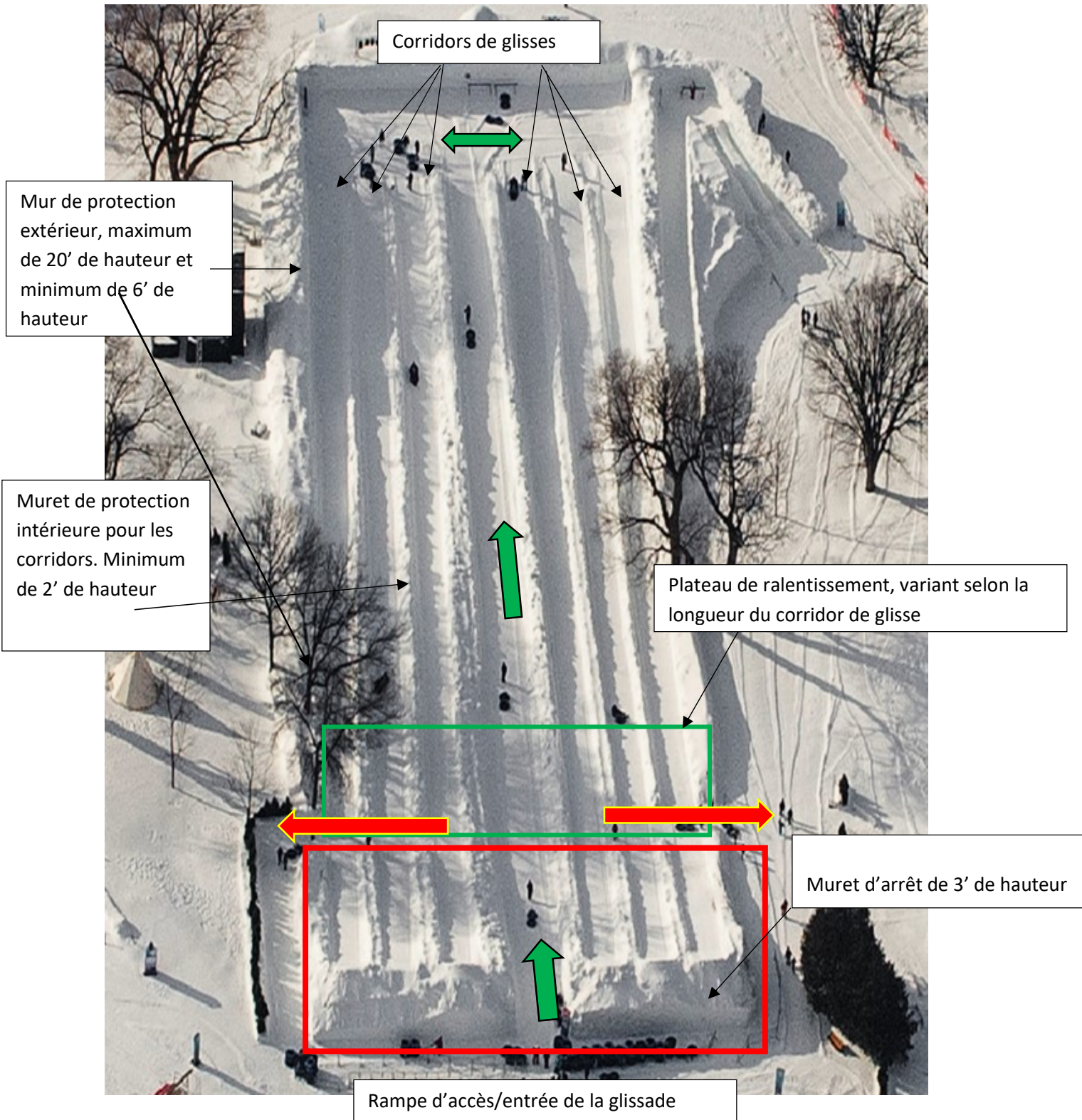
2.1.3 Glissoire Iceberg 80 mètres x 30 mètres (système impérial 260' x 100' approx.)

- La seconde structure en importance de construction.
- Une glissoire dans le secteur sud près de la rivière et adjacent au stationnement de la marina (utilisation de la pente naturelle).
- Elle est constituée de 6 corridors de glisses ainsi que de 2 rampes de chaque côté pour remonter.
- Elle doit avoir un plateau de ralentissement d'au moins 20 mètres (système impérial 65' approx.) ainsi qu'une pente de ralentissement
- La particularité de cette glissoire est qu'elle a un départ abrupt et sera constituée d'un minimum de trois (3) bosses, de style dos d'âne afin d'amuser le public.

2.1.4 Glissoire Glacier 20 mètres x 25 mètres (système impérial 65' x 82' approx.)

- La troisième et dernière structure en importance de construction.
- Une glissoire dans le secteur nord près de la rivière et adjacent au stationnement de la maison Charron (utilisation de la pente naturelle).
- Elle est constitué d'un minimum de 4 corridors et d'un maximum de 6 corridors de glisses ainsi que de deux (2) rampes d'accès aux deux extrémités afin d'arriver au plateau de départ.
- Elle doit avoir un plateau de ralentissement d'au moins 20 mètres (système impérial 65' approx.) et un demi-muret, d'une hauteur minimum d'un (1) mètre (système impérial 3' approx.).
- La structure aura un design sinueux, sera courbée et longue.
- La particularité de cette glissoire est qu'elle a un départ abrupt et les corridors courbés.

Voici un exemple d'une structure et des spécifications qui sont pour l'ensemble des structures de glisse pour les tubes :



3. Formes de coffrages en bois pour sculptures tridimensionnelles

L'entrepreneur devra :

- Avertir l'autorité technique de PCH 24 heures à l'avance avant de récupérer et/ou retourner les formes de coffrages et la quincaillerie à l'entrepôt de la CCN. Un camion de style plateforme avec un treuil est fortement conseillé pour le transport.
- Devra assembler trois (3) formes de coffrages pour un total de cinq (5) blocs de sculpture et devra déplacer chacune des formes de coffrages à l'intérieur du site. Dimensions des formes de coffrages :
 - 12' x 12' au sol x 16' de hauteur (ou 3.65 mètres x 3.65 mètres x 4.87 mètres)
- Une fois que les formes de coffrages seront sur le site, devra attirer une équipe de quatre (4) personnes minimum pour effectuer l'assemblage et le montage des formes de coffrages.
- Pour l'assemblage, chacun des seize (16) panneaux ainsi que les quatre (4) poutres de 15 cm x 15 cm (système impérial 6" x 6" approx.) du coffrage sont identifiés et doivent être assemblés selon la nomenclature qui est propre à chaque coffrage (voir la photo).
- Une fois les formes de coffrages assemblés, l'entrepreneur et son équipe, avec l'autorité technique de PCH, positionneront chacun des coffrages.
- Les opérateurs de souffleur frontal du coproducteur du Domaine des flocons assureront le remplissage des formes de coffrages avec la neige et avec la collaboration de l'entrepreneur et l'autorité technique de PCH. Pour ce processus, la rétro caveuse sera nécessaire pour maintenir en place le coffrage lors du soufflage.
- L'entrepreneur devra procéder au démoulage après 24 heures d'incubation et/ou selon les prévisions météo. Avant de procéder au démoulage, l'entrepreneur doit communiquer avec l'autorité technique de PCH.
- Une fois que tous les cinq (5) blocs de neige sont fabriqués, l'équipe de l'entrepreneur devra démonter tous les morceaux du même coffrage et les sangler ensemble pour le rapatriement à l'entrepôt de la CCN.
- Recueillir toute la quincaillerie et rapatrier en même temps que les formes de coffrages à l'entrepôt de la CCN.
- Remplacer tous les morceaux de bois endommagés par des morceaux de même dimension et de qualités équivalentes ou supérieures.

À NOTER :

1. Tous bris faits sur les panneaux et/ou perte de quincaillerie seront à la charge de l'entrepreneur et devront être remplacés par des matériaux de qualité équivalente ou supérieure.
2. Tous bris, dommages et/ou pertes devront être remplacés avant de retourner les équipements à l'entrepôt.

PCH devra :

- Avertir l'entrepôt de la CCN 24 heures à l'avance avant la récupération et/ou le retour des formes de coffrages.
- Avec l'entrepreneur, doit effectuer une vérification de l'état des formes de coffrages avant le mois de novembre. Cette vérification s'effectue à l'entrepôt de la CCN.
- Fournir les formes de coffrages et la quincaillerie pour l'assemblage des formes de coffrages. Ne fournit aucun autre outil ou équipement pour l'assemblage et le démontage.
- Marquer les endroits où seront placées les formes de coffrages sur le site.
- Valider avec le coproducteur l'horaire de la machinerie pour souffler la neige dans les formes de coffrages.

Assemblage des formes de coffrages :



Note : l'échafaudage, l'échelle et/ou autres équipements ainsi que les outils ne sont pas fournis par PCH et/ou le coproducteur.

Soufflage des coffrages :

Ouverture obligatoire des deux derniers panneaux pour remplir le coffrage. Ces panneaux sont installés au fur et à mesure que le coffrage est rempli.



Démoulage des coffrages :



Site en entier, photo aérienne du parc Jacques-Cartier, édition 2017 (cette photo n'est qu'à titre d'exemple) :

